Image not found or type unknown

Litige administrative sur vente de véhicule

Par **dgh147**, le **10/02/2015** à **18:37**

Bonjour,

je me permet d'en appeler à votre aide, car je ne sais plus vers qui me tourné.
mon gros souci dure depuis le 15 Avril 2011, ou j'ai vendu ma voiture à une personne mal honnête. et à mon désespoir cette personne n'à fait à ce jour aucune démarche aussi bien pour un changement de carte grise, d'assurance, et de control technique de cette voiture. et donc ce gentil personnage n'arrête pas de commettre des infractions, (control automatisée, défaut de CT, d'assurance et j'en passe) en 2013 j'ai été avec mon conjoint à la police et à la préfecture de Montpellier, la préfecture ma donner un papier me certifiant que je ne serais plus ennuyer, ensuite nous somme allée à l'hôtel de Police de Montpellier on à répondu qu'elle ne pouvais rien faire contre cette personne!! mais nous à certifier que cette voiture était immobilisé à Perpignan. et en date du 07 /02/2015 un coup de téléphone venant de ma banque signalant une opposition administrative de 750 € suite une fois encore à des infractions. Et une fois de plus mon compte bloqué.
j'aimerais donc avoir votre aide sur les démarches à faire pour enfin en finir avec cette histoire. et croyez moi, quand vous avez 950 € de revenu et que l'on vous bloque votre compte et que vous avez une famille à nourrir on fait comment ? je suis en dépression à cause de cette personne de peur de ce qu'il pourrais m'arriver demain.
j'espère avoir une aide et en finir avec cette histoire qui à assez durée.

Sandrine

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés